



## Attention aux algues bleu-vert!

**LA PÊCHE, le 29 juin 2016** – La Municipalité de La Pêche et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) souhaitent transmettre à la population les précautions à prendre en présence d'algues bleu-vert dans un plan d'eau pour éviter tout problème de santé.

La prolifération de ce type d'algue est habituellement causée par des cyanobactéries et peut entraîner des conséquences sur la santé. En effet, le contact avec les cyanobactéries ou leurs toxines peut entraîner des problèmes de gastro-entérite (crampes, diarrhée, etc.), des éruptions cutanées ou des réactions allergiques.

Afin de protéger la santé des résidents qui s'approvisionnent dans ce lac, la Municipalité de La Pêche désire émettre les recommandations suivantes :

- Ne pas boire l'eau du lac. Ceux qui ont un système de traitement de l'eau devront vérifier avec leur fournisseur s'il est conçu pour éliminer les cyanobactéries et leurs toxines;
- Ne pas utiliser l'eau pour cuisiner (bouillir n'éliminera pas les toxines);
- Si la couleur de l'eau du robinet est altérée, elle ne doit pas être utilisée pour se laver;
- Ne pas se baigner dans le lac.

**Source :** Municipalité de La Pêche et Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

Pour de plus amples informations au sujet des algues bleu-vert et de leur danger possible pour la santé, la Municipalité de La Pêche recommande fortement à ses citoyens de prendre connaissance des documents suivants :

- <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2013/13-290-01F.pdf>
- <http://www.sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/algues-bleu-vert/>
- <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/algues-bv/algues-plans.pdf>
- <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/algues.htm>